

Synthèse

PROJET DE SERVICE

2023-2027



SASLA FALAISE



10 rue du Marquis D'Eyragues
14700 FALAISE

N° FINESS : 14 003 040 4

Table des matières

1.	L'association	3
1.1	Présentation	3
1.2	Le projet associatif	3
1.3	Principes d'intervention	4
2.	Présentation du service et ses missions	4
2.1	Présentation du service	5
2.2	Les missions	6
2.3	L'arrêté d'autorisation	7
3.	Présentation de la personne accompagnée et de son entourage	8
3.1	L'évolution du public	8
3.2	Les relations avec l'entourage	8
4.	Les besoins des personnes accompagnées	8
4.1	Besoins en matière de santé somatique ou psychique	9
4.2	Besoins en matière d'autonomie	9
4.3	Besoins pour la participation sociale	9
5.	Les prestations d'accompagnement proposées	9
5.1	Prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles	10
5.2	Prestation en matière d'autonomie	10
5.3	Prestations pour la participation sociale	10
5.4	Prestations de coordination renforcée pour la cohérence du parcours	10
5.5	Prestations indirectes	11
6.	Déclinaison de l'offre de services	11
7.	L'organisation du service	12
8.	Les ressources humaines	12
8.1	Professionnels et compétences mobilisées	13
8.2	Gestion des ressources humaines	14
9.	Les axes d'amélioration du projet	15
9.1	Les modalités d'évaluation et de pilotage du projet de service	15
9.2	Les axes d'amélioration	15

1. L'association

1.1 Présentation

L'association gère **16 établissements et services**, répartis en quatre secteurs d'activités pour **948 places**. Au 31/12/2021, l'association compte **365 salariés**.



1.2 Le projet associatif

Le projet associatif 2022-2026 s'appuie sur :

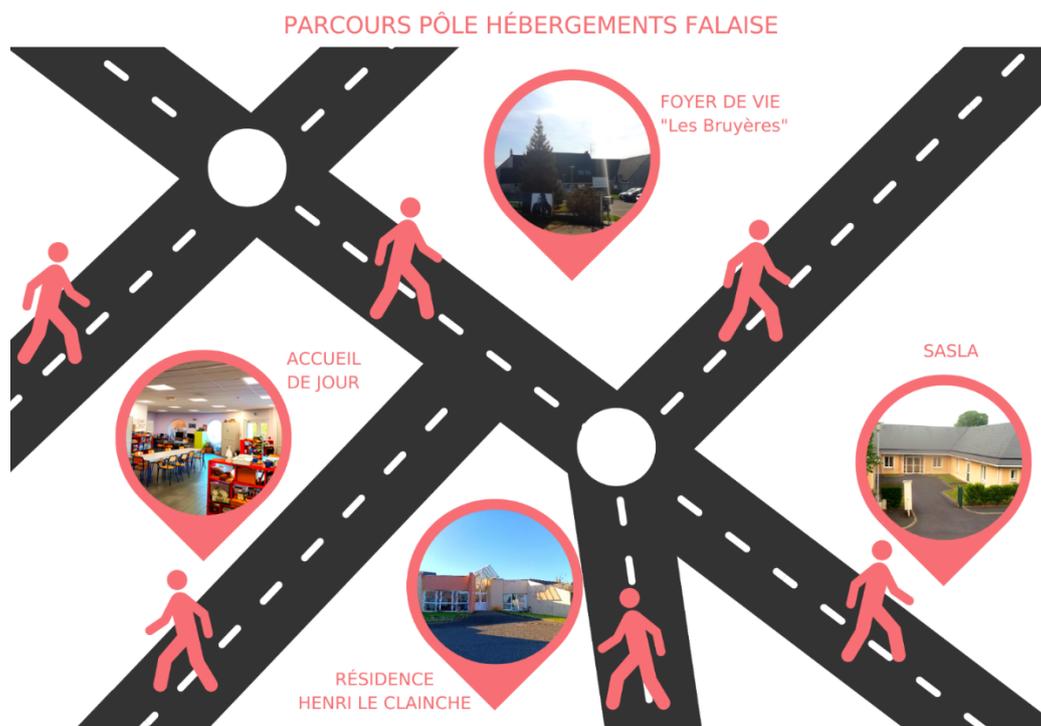
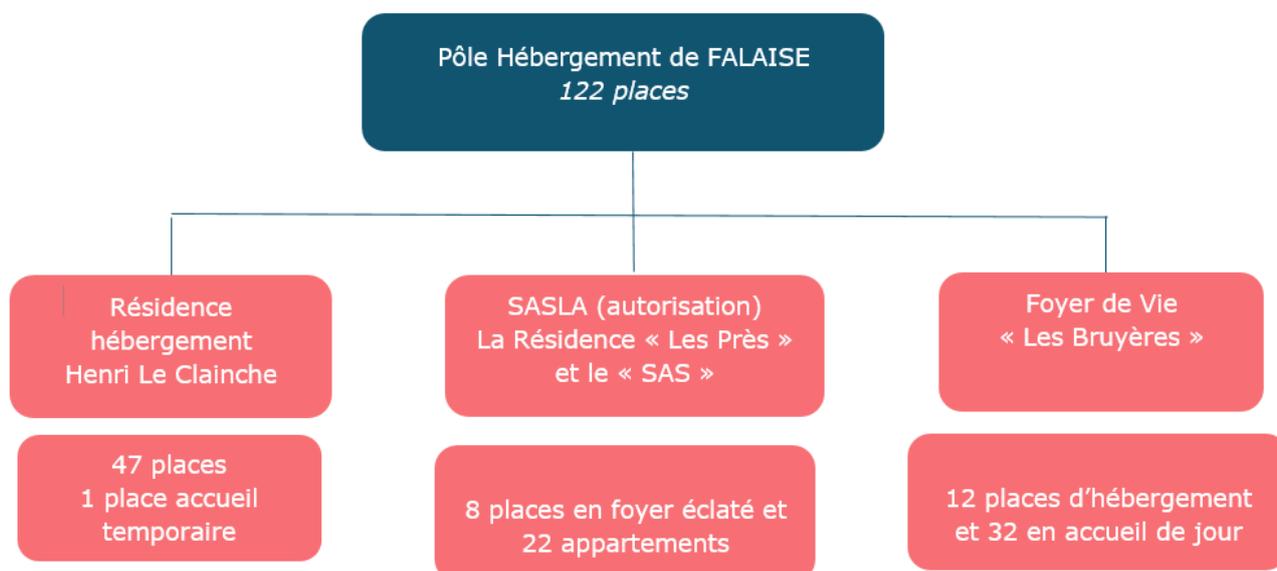
- 3 valeurs : l'Engagement, l'Epanouissement et la Créativité
- 4 parties prenantes : les personnes accompagnées, les familles et amis, les salariés et les partenaires.
- 12 objectifs :
 - o Accompagner les personnes en situation de handicap dans leur parcours de vie
 - o Favoriser l'autodétermination des personnes accompagnées, leur implication dans la cité et leur bien-être
 - o Adapter notre offre et développer des projets innovants pour répondre aux besoins et attentes
 - o Accueillir et accompagner les familles
 - o Renforcer le lien avec les familles et soutenir les aidants
 - o S'assurer de la pérennisation et du développement de l'association
 - o Permettre aux salariés d'assurer un accompagnement de qualité
 - o Œuvrer pour une qualité de vie au travail
 - o Soutenir l'initiative et la créativité des salariés
 - o Travailler en réseau partenarial
 - o Coconstruire avec les partenaires des projets communs
 - o Renforcer l'efficacité d'organisation et de gestion

Le projet associatif détaillé est accessible sur le site internet : www.apaeipapf.fr

1.3 Principes d'intervention

- Autodétermination des personnes accompagnées
- Dynamique de parcours des personnes accompagnées
- Expression et participation des personnes accompagnées
- Gestion des paradoxes
- Modalités de régulation
- Diffusion des RBPP de la HAS

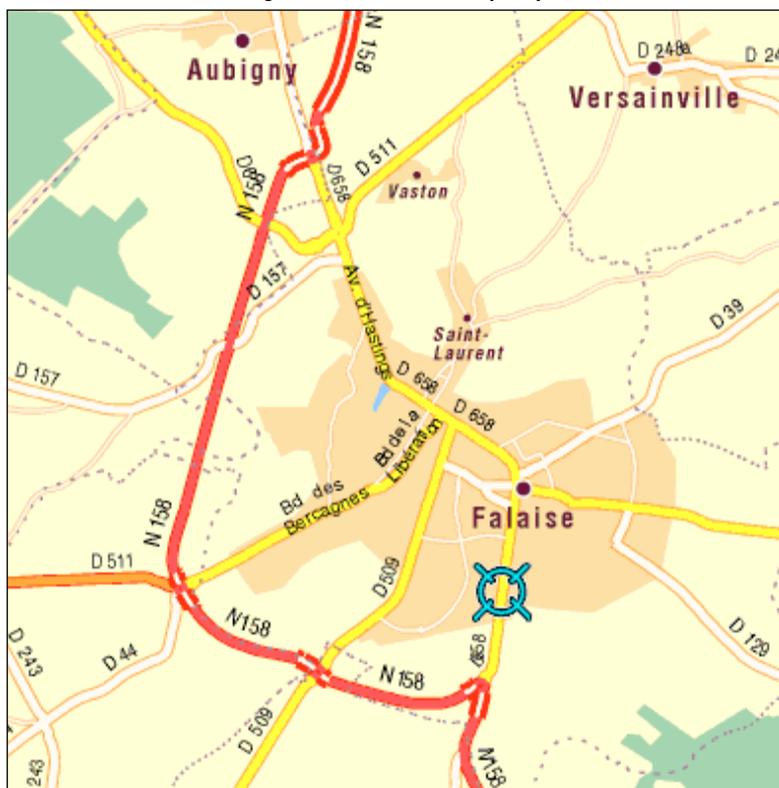
2. Présentation du service et ses missions



2.1 Présentation du service

La situation géographique :

Le SASLA se situe au sud de FALAISE, ville historique de 7 968 habitants. L'Apaei des Pays d'Auge et de Falaise est à ce jour le 2^{ème} employeur de la commune.



Plan d'accès

Les locaux

La Résidence « Les Prés »



Les appartements du Collectif d'Habitation



Les appartements dans la ville de Falaise.



Exemple de lieu sécurisant – Résidence Hastings.

La capacité d'accueil :

La capacité est de 30 résidents.

2.2 Les missions

- Accompagner dans un hébergement collectif ou individuel des travailleurs de l'ESAT, n'ayant pas encore une autonomie suffisante pour accomplir seuls certains actes nécessaires de la vie courante (pour certains le budget, pour d'autre l'entretien du linge, ou encore l'insertion sociale)
- Assurer et garantir la sécurité des personnes accompagnées, tant psychiquement que physiquement (santé, développement personnel, autodétermination)
- Permettre l'accès à un espace de vie privatif, individuel ou dans un collectif et de les aider à s'y investir (meublier, objets utilitaires et décorations personnels...) et de garantir le respect de leur intimité.
- Apporter le soutien éducatif pour valoriser et renforcer leurs compétences par l'apprentissage.
- Accompagner les personnes au développement de leur sens critique, de leur responsabilisation (les rendre acteur de leur vie en renforçant la capacité à faire des choix pour eux même)
- Renforcer leur rôle d'adulte et de citoyen (les insérer dans la société : valoriser leur rôle social, faire valoir leurs droits et leurs devoirs...)
- Accompagner les personnes concernant leurs droits à avoir une vie affective et sexuelle.
- Proposer des activités de loisirs, de sport, de culture et d'actions spécifiques favorisant l'intégration sociale et le bien-être.
- Favoriser l'expression et la participation, en prenant en compte leurs droits et leur liberté.
- Assurer la confidentialité des données concernant chacune des personnes.
- Favoriser l'émergence d'un parcours à travers un processus d'hébergement, en lien avec les différentes formes d'hébergement à l'échelle du Pôle Hébergement.

Autre mission ponctuelle :

- Compte tenu de l'absence d'une chambre d'accueil temporaire, nous avons la possibilité de proposer une solution transitoire lorsqu'une personne accompagnée se trouve en difficulté dans son logement, en lui proposant une chambre « d'ami » à la Résidence « Les Prés » pour ne pas interrompre la prise en charge et la mettre en sécurité dans le groupe.
- Nous nous devons de continuer l'accompagnement tant qu'une place dans un établissement en adéquation avec leur orientation ne leur est pas proposée, notamment quand l'étape de la retraite s'impose aux adultes.

Missions envers la famille de la personne :

- Faciliter le maintien des liens familiaux tout en garantissant à la personne son statut d'adulte.
- Conseiller, si elle le désire, la famille dans ses démarches administratives.

Missions envers les professionnels :

- Encourager la formation professionnelle.
- Promouvoir l'analyse des pratiques professionnelles.
- Evaluer et réajuster les prestations d'accompagnement.
- Evaluer et réajuster l'organisation interne et le fonctionnement.
- Développer les notions de partenariats et réseaux.

2.3 L'arrêté d'autorisation

Nom établissement	Service d'Accompagnement et de Suivi en Logement Autonome
N° FINESS	14 003 040 4
Catégorie d'établissement	446 – Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
Mode de financement	08 – PCD
Date d'autorisation	19/12/2016
Date de fin de l'autorisation	03/01/2032

Code discipline d'équipement	Code clientèle	Mode de fonctionnement	Capacité autorisée
509 – Accompagnement à la Vie Sociale des adultes handicapés	010 – Tous types de déficiences	16 – Prestation en milieu ordinaire	30

3. Présentation de la personne accompagnée et de son entourage

3.1 L'évolution du public

Le SASLA est destiné à accompagner des personnes en situation de handicap avec ou sans troubles associés. Ces personnes doivent avoir une activité en ESAT, en atelier protégé ou en entreprise adaptée.

Le rajeunissement de la population accueillie à la Résidence « Les Prés » :

A ce jour, la population de la Résidence les Prés a rajeuni, la moyenne d'âge est passée de 45 ans en 2005 à 24 ans en début 2023.

Les personnes vieillissantes :

Le SASLA est concerné par la problématique du vieillissement des personnes suivies :

- Tant par les phénomènes de départ en retraite, pour lesquels la recherche d'hébergement est aujourd'hui un axe fort à développer du point de vue du partenariat, car il faut garder en considération que leur lien social s'étiolle fortement du fait de cette condition.
- Tant du point de vue de la santé, car il est nécessaire de travailler un relai fort auprès des acteurs du territoire pour une passation (ADSAD, CCAS...)

Depuis plusieurs années, le public accompagné par le SASLA se renouvèle peu.

3.2 Les relations avec l'entourage

Toute personne s'inscrit dans une vie sociale, que ce soit dans ses relations avec ses proches, ses pairs, les autres personnes accompagnées par l'établissement.

L'accompagnement réalisé par l'équipe éducative permet à la personne de créer, de maintenir, d'intensifier le lien avec ses proches, mais peut également, en accord avec la personne accompagnée, le soutenir pour y mettre fin.

4. Les besoins des personnes accompagnées

Dans le cadre de l'écriture du projet de service, les équipes ont été mobilisées autour des nomenclatures SERAFIN-PH pour réfléchir collectivement à leur représentation au sein de la structure.

Ainsi, pour la nomenclature des besoins en matière de santé somatique ou psychique, en matière d'autonomie ou en matière de participation sociale, les besoins ci-dessous ont été identifiés.

4.1 Besoins en matière de santé somatique ou psychique

- Besoins en matière de fonctions mentales, psychiques, cognitives et du système nerveux
- Besoins en matière de fonctions sensorielles
- Besoins en matière de douleur
- Besoins relatifs à la voix, à la parole et à l'appareil bucco-dentaire
- Besoins en matière de fonctions cardio-vasculaire, hématopoiétique, immunitaire et respiratoire
- Besoins en matière de fonctions digestive, métabolique, endocrinienne
- Besoins en matière de fonctions génito-urinaires et reproductives
- Besoins en matière de fonctions locomotrices
- Besoins relatifs à la peau et aux structures associées
- Besoins pour entretenir et prendre soin de sa santé

4.2 Besoins en matière d'autonomie

- Besoins en lien avec l'entretien personnel
- Besoins en lien avec les relations et les interactions avec autrui
- Besoins pour la mobilité
- Besoins pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité

4.3 Besoins pour la participation sociale

- Besoins pour accéder aux droits et à la citoyenneté
- Besoins pour vivre dans un logement
- Besoins pour accomplir les activités domestiques
- Besoins pour participer à la vie sociale
- Besoins pour se déplacer avec un moyen de transport

Besoins pour l'insertion sociale et professionnelle et pour exercer ses rôles sociaux

- Besoins en lien avec la vie scolaire et étudiante
- Besoins en lien avec le travail et l'emploi
- Besoins transversaux en matière d'apprentissages
- Besoins pour la vie familiale, la parentalité, la vie affective et sexuelle
- Besoins pour apprendre à être pair-aidant
- Besoins en matière de ressource et d'autosuffisance économique

5. Les prestations d'accompagnement proposées

Dans le cadre de l'écriture du projet de service, les équipes ont été mobilisées autour des nomenclatures SERAFIN-PH pour réfléchir collectivement à leur représentation au sein de la structure.

Ainsi, pour la nomenclature des prestations en matière de santé somatique ou psychique, en matière d'autonomie ou en matière de participation sociale, les prestations déjà réalisées ou à développer ont été identifiées.

5.1 Prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles

Soins somatiques et psychiques

- Soins médicaux à visée préventive, curative et palliative
- Soins techniques et de surveillance infirmiers ou délégués
- Prestations des psychologues
- Prestations des pharmaciens et préparateurs en pharmacie

Rééducation et réadaptation fonctionnelle

- Prestations des auxiliaires médicaux, des instructeurs en locomotion et avéjistés

5.2 Prestation en matière d'autonomie

- Accompagnements pour les actes de la vie quotidienne
- Accompagnements pour la communication et les relations à autrui
- Accompagnements pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité

5.3 Prestations pour la participation sociale

Accompagnements pour exercer ses droits

- Accompagnements à l'expression du projet personnalisé
- Accompagnements à l'exercice des droits et des libertés

Accompagnements pour participer à la vie sociale

- Accompagnements du lien avec les proches et le voisinage
- Accompagnements pour la participation aux activités sociales et de loisirs
- Accompagnements pour le développement de l'autonomie pour les déplacements

Accompagnements au logement

- Accompagnements pour vivre dans un logement
- Accompagnements pour accomplir les activités domestiques

Accompagnements en matière de ressources et d'autogestion

- Accompagnements pour l'ouverture des droits
- Accompagnements pour l'autonomie de la personne dans la gestion des ressources
- Informations conseils et mise en œuvre des mesures de protection des adultes

Accompagnements pour exercer ses rôles sociaux

- Accompagnement pour mener sa vie d'élève, d'étudiant, d'apprenti
- Accompagnements pour préparer sa vie professionnelle
- Accompagnements pour mener sa vie professionnelle
- Accompagnements pour réaliser des activités de jours spécialisés
- Accompagnements de la vie familiale, de la parentalité, de la vie affective et sexuelle
- Accompagnements pour l'exercice des mandats électoraux, la représentation des pairs et la pair-aidance

5.4 Prestations de coordination renforcée pour la cohérence du parcours

- Prestation de coordination renforcée pour la cohérence du parcours

5.5 Prestations indirectes

Qualité et sécurité

- Démarche d'amélioration continue de la qualité
- Analyses des pratiques, espaces ressources et soutien au personnel
- Prestations de supervision

Relations avec le territoire

- Coopérations, conventions avec les acteurs spécialisés du droit commun
- Appui-ressources et partenariats institutionnels

Transport lié à gérer, manager, coopérer

- Transport lié à gérer, manager, coopérer

Fonctions logistiques

Locaux et autres ressources pour accueillir

- Locaux et autres ressources pour héberger
- Locaux et autres ressources pour accueillir le jour
- Locaux et autres ressources pour réaliser des prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles
- Locaux et autres ressources pour gérer, manager et coopérer
- Hygiène, entretien, sécurité des locaux, espaces extérieurs
- Fournir des repas
- Entretien du linge

Transport lié au projet individuel

- Transports liés à accueillir (domicile – structure)
- Transports liés aux prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles
- Transports liés à l'autonomie et à la participation sociale
- Transports des biens et matériels liés à la restauration et à l'entretien du linge

6. Déclinaison de l'offre de services

- L'accompagnement à la santé
- L'accompagnement à la participation sociale
 - o Conseil de la Vie Sociale du Pôle Hébergement (secteur FALAISE)
- Les activités collectives
- L'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne
 - o La Résidence Les Près
 - o Le SAS
- Les prestations liées à l'hébergement (hébergement et SAVS)
 - o Gestion du quotidien
 - o Budget compatible avec le loyer et les charges
 - o Santé
 - o Communication (téléphoner)
 - o Avoir la capacité de créer du lien avec autrui et/ou gérer les moments de solitude
 - o Sécurité
- L'accès aux loisirs et aux vacances
- Le travail avec les familles (participation familiale)

- La prise en compte de la vie affective, amoureuse et sexuelle
- L'accompagnement de l'avancée en âge
 - o Aménagement des activités et des accompagnements :
 - o En matière de santé

7. L'organisation du service

- La personne au centre de son projet de vie
- La démarche de stage
- La procédure d'admission
- Les modalités d'accueil
- Le processus du projet personnalisé
- Le processus de sortie
- L'ancrage des activités dans le territoire
 - o Le partenariat institutionnel lié aux missions de l'établissement
 - o Le partenariat opérationnel lié aux missions de l'établissement
 - o Le partenariat opérationnel lié à l'accompagnement des projets et des parcours des personnes
 - o Réseau et environnement local - participation sociale
 - o Travail collaboratif en lien avec les loisirs
 - o Partenariat lié au domaine de la santé
 - o Vie affective et sexuelle
 - o Partenariat lié au domaine des soins
- La transversalité
- Les Evénements indésirables
- Diffusion des recommandations de l'HAS au sein de l'établissement
- Communication et coordination interne

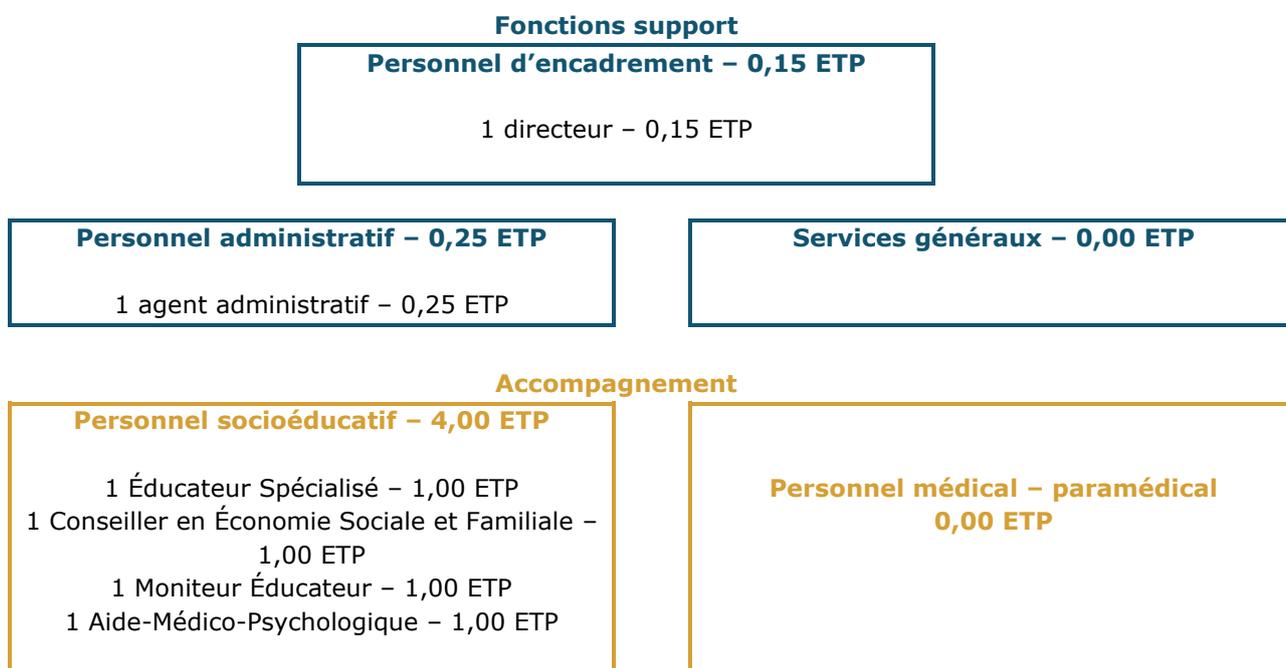
8. Les ressources humaines

Le projet associatif 2022-2026 contient 3 orientations en matière de ressources humaines :

- Permettre aux salariés d'assurer un accompagnement de qualité,
- Œuvrer pour une qualité de vie au travail,
- Soutenir l'initiative et la créativité des salariés.

8.1 Professionnels et compétences mobilisées

A la date du 01-01-2023, l'organigramme est le suivant :



Les délégations

Les délégations sont formalisées dans un document unique de délégation (DUD). Ce document précise la nature et l'étendue de la délégation, notamment en matière de :

- Conduite de la définition et de la mise en œuvre du projet d'établissement ou de service ;
- Gestion et animation des ressources humaines ;
- Gestion budgétaire, financière et comptable ;
- Coordination avec les institutions et intervenants extérieurs.

Le document unique de délégation est accessible au siège social de l'association.

Les rôles et les fonctions

Fonctions	Rôles
Directeur	<p>Gestion des ressources humaines Recrutement Pouvoir disciplinaire Management du Chef de service éducatif</p> <p>Conduite et mise en œuvre du projet de Service en lien avec les RBPP</p> <p>Gestion budgétaire du Service</p>

	<p>Relations familles Admissions Sorties Dans le cadre des commissions prospectives Coordination et partenariat avec le financeur, la MDPH, les établissements et services Représentation de l'Association auprès des professionnels et des représentants du personnel Veille législative réglementaire Mise en œuvre de la démarche qualité Mise en conformité des obligations</p>
Equipe éducative	<p>Connaissance et application des recommandations de bonnes pratiques professionnelles Concevoir et conduire une analyse et une action éducative au sein d'une équipe pluridisciplinaire Intervenir dans le respect de la déontologie et contribuer à évaluer et développer la qualité dans l'établissement Communiquer en externe, être en veille face aux évolutions du secteur et du territoire Réguler la dynamique de groupe et proposer un espace d'accueil agréable et sécurisant Construire avec la personne accompagnée le projet d'accompagnement et le mettre en œuvre</p>
Agent administratif	<p>Assurer le suivi de la facturation Tenue et contrôle des documents Assurer le suivi budgétaire et comptable des factures et banques Communiquer en externe, être en veille face aux évolutions du secteur et du territoire Assurer le rapprochement de la facturation des produits de séjour Assurer le suivi des dossiers des personnes accompagnées</p>

8.2 Gestion des ressources humaines

La gestion des ressources humaines est articulée autour des points suivants :

- La gestion prévisionnelle des emplois et de compétences
- Le recrutement de salariés
- Les entretiens professionnels
- La formation
- Les analyses des pratiques
- Le travail en équipe pluri disciplinaire
- La qualité de vie au travail

9. Les axes d'amélioration du projet

9.1 Les modalités d'évaluation et de pilotage du projet de service

Pour assurer le suivi de la mise en œuvre du projet de service, deux instances sont mises en place :

- Un groupe de pilotage propre à l'établissement / le service : le Comité Qualité Etablissement
- Un groupe de pilotage associatif, assurant le pilotage et l'évaluation des axes transversaux des projets des établissements ou des services : le Comité Qualité Global

9.2 Les axes d'amélioration

Actions communes à tous les établissements & services de l'association

Thème et lien avec le PA	Objectif général	Objectif opérationnel	Moyens envisagés
<p>Promouvoir la bienveillance et la réflexion éthique des professionnels</p> <p><i>(Engagement / salariés)</i></p>	Promouvoir la culture éthique	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place la démarche - Organiser une instance associative 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un groupe de travail pour définir les modalités de mise en place d'un comité éthique
<p>Définir et mettre en œuvre une stratégie de Responsabilité Sociétale des Entreprises</p> <p><i>(Transversal)</i></p>	Intégrer les préoccupations sociales et environnementales à l'activité des ESMS et promouvoir le développement durable	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place la démarche - Faire un état des lieux et définir les priorités 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des groupes de travail associatifs selon les thématiques arrêtées - Créer des questionnaires
<p>Favoriser l'autodétermination des personnes accompagnées, leur implication dans la cité et leur bien-être</p> <p><i>(Epanouissement / personnes accompagnées)</i></p>	Permettre à la personne d'être actrice de son parcours	<ul style="list-style-type: none"> - Définir les conditions d'autodétermination sécurisées pour la personne accompagnée - Sensibiliser les professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire une étude sur les modalités de mise en œuvre du droit à l'expérimentation - Recueillir dans le cadre du CVS les avis des personnes sur ce thème - Développer les groupes d'expression
<p>Œuvrer pour une qualité de vie au Travail</p> <p><i>(Epanouissement / salariés)</i></p>	Œuvrer pour une qualité de vie au travail	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser le plan d'actions suite au diagnostic réalisé en 2022 	<ul style="list-style-type: none"> - Constituer des groupes de travail pluridisciplinaires au niveau associatif - Intégrer la QVT dans les plans qualités des ESMS

<p>Développer un système d'information performant et conforme</p> <p><i>(Transversal)</i></p>	<p>Développer un usage éthique et sécurisé du numérique dans tous les établissements et services</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter les échanges d'informations au service de la qualité d'accompagnement des usagers et améliorer les conditions de travail des professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un groupe de pilotage associatif - Créer un groupe projet dans chaque ESMS - Déployer le DUI
--	--	---	--

Actions du SASLA de FALAISE

Thème et lien avec le PA	Objectif général	Objectif (s) opérationnel(s)	Moyens envisagés
<p>Favoriser l'accompagnement à l'autonomie et l'accompagnement à la santé</p> <p><i>(Personnes accompagnées / engagement)</i></p>	<p>Promouvoir la continuité du parcours santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir la dynamique de la prise en charge des problématiques santé. - Développer la prévention. - Rendre actrice son parcours de santé la personne accompagnée 	<ul style="list-style-type: none"> - Conforter les partenariats existants et en développer d'autres. - Développer le recours à la Télémédecine. - Convention Hôpital de Falaise. - Sensibiliser et former le personnel. - Adapter l'accompagnement à la santé des vieillissants - Partenariat pharmacie de ville - Création d'outils individualisés.
<p>Permettre la participation à la vie sociale et les liens sociaux, dans et hors l'établissement ou le service</p> <p><i>(Personnes accompagnées/épanouissement)</i></p>	<p>Dynamiser le fonctionnement de l'instance CVS</p>	<p>Favoriser, soutenir et encourager l'expression et la compréhension des personnes accompagnées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir une culture de la préparation des réunions au sein du pôle. - Faciliter l'appropriation des comptes-rendus de réunions (FALC) - Co-construire, avec les membres du CVS, un outil de suivi régulier de la mise en œuvre des avis et propositions. - Proposer une visite à chaque élection aux élus du CVS et rencontre avec les résidents et les équipes. - Evaluer la méthodologie de préparation, d'implication, de restitution auprès des personnes accompagnées.
<p>Respecter les droits des personnes accompagnées et favoriser l'exercice de leurs droits fondamentaux et libertés individuelles</p> <p><i>(Personnes accompagnées / engagement)</i></p>	<p>Accompagner à la vie affective et sexuelle.</p>	<p>Favoriser l'expression, la compréhension des personnes accompagnées Conforter une démarche de prévention et d'éducation à la vie affective et sexuelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conforter les partenariats existants et en développer - Instaurer et développer des groupes d'expression avec les personnes accueillies. - Sensibiliser et former les professionnels.

<p>Etre force de proposition dans une dynamique d'adaptation permanente et de transformation de notre offre</p> <p><i>(Personnes accompagnées / créativité)</i></p>	<p>Promouvoir l'offre de service</p>	<p>Identifier les besoins du territoire auprès des partenaires. Assurer une connaissance du service auprès des acteurs du département.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des journées portes ouvertes : partenaires et familles. - Développer le réseau avec les ESAT, IMPro... - Rencontrer les parents / représentants légaux des travailleurs ESAT afin de les informer sur les propositions d'accueil.
<p>Promouvoir l'inclusion scolaire, l'inclusion professionnelle et l'habitat inclusif selon les capacités et potentialités des personnes accompagnées</p> <p><i>(Personnes accompagnées / épanouissement)</i></p>	<p>Habiter et cohabiter dans un parcours inclusif</p>	<p>Développer l'offre de service, afin d'être au plus près des attentes et des besoins des personnes orientées vers un SASLA.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter le logement pour la personne qui entre en âge (SAS collectif) - Rester dans son logement (SAS collectif) quand l'âge de la retraite est venu. - Rénover les espaces douche « Foyer Les Près ». - Transformer un appartement de la Résidence hébergement en appartement SASLA renforcé. - Acquérir un appartement en ville afin de valider les compétences à vivre chez soi. - Acquérir un container écoresponsable à installer sur le site « Foyer Les Près » afin d'expérimenter la vie en solo et en ayant la sécurité du collectif de proximité.
<p>Accompagner les personnes en situation de handicap dans leur parcours de vie</p> <p><i>(Engagement / Personnes accompagnées)</i></p>	<p>Prévenir et accompagner la perte de capacité progressive des usagers</p>	<p>Développer les compétences des professionnels Apporter soin et confort en maintenant les stimulations Répondre aux besoins individuels de chacune des personnes malgré l'hétérogénéité des groupes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition de temps de formation spécifiques sur le vieillissement du public accueilli - Aménagement des lieux de vie, des installations et de l'accompagnement Maintien des acquis par le biais de projets adaptés et révisés - Respect des temps individuels et du rythme de chacun
<p>Favoriser l'autodétermination des personnes accompagnées, leur implication dans la cité et leur bien-être</p> <p>Accompagner les personnes en situation de handicap dans leur parcours de vie</p> <p><i>(Engagement & Epanouissement / Personnes accompagnées)</i></p>	<p>Formaliser le parcours de l'usager</p>	<p>Intégrer la logique de parcours de vie Maintenir et développer les accueils temporaires pour évaluer les besoins Développer une offre de service pour les stagiaires. Développer notre connaissance des partenaires et se faire connaître d'eux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la dynamique de pôle. - Formalisation de rencontres régulières avec les partenaires (IME, ESAT...) - Pouvoir proposer un hébergement dédié. - Rencontre avec de nouveaux partenaires et maintien des relations avec les partenaires connus et les enrichir.

<p>Promouvoir l'inclusion scolaire, l'inclusion professionnelle et l'habitat inclusif selon les capacités et potentialités des personnes accompagnées</p> <p><i>(Personnes accompagnées / épanouissement)</i></p>	<p>Renforcer la démarche d'un parcours inclusif</p>	<p>Adapter l'offre de service aux spécificités des personnes accompagnées Développer des nouvelles formes d'habitat Développer l'offre de service, afin d'être au plus près des attentes et des besoins des personnes orientées vers un SASLA (appartement expérimental)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'offre d'habitat tout au long de la vie. - Rester dans son logement (SAS collectif) quand l'âge de la retraite est venu. - Rénover les lieux. - Acquérir un appartement en ville afin de valider les compétences à vivre chez soi. - Expérimenter la vie en solo et en ayant la sécurité du collectif de proximité.
<p>Permettre aux salariés d'assurer un accompagnement de qualité</p> <p><i>(Engagement / Salariés)</i></p>	<p>Favoriser la transversalité et la coopération sur les différents services du complexe d'hébergement</p>	<p>Favoriser les actions communes entre les différentes autorisations Favoriser les rencontres inter-services Mutualiser les compétences</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Formalisation de temps communs (réunion de projets, ADPP, formations) - Participation aux réunions d'autres services et à des projets d'activités en commun (transferts...)